

L'INDEMNISATION DES PRÉJUDICES CORPORELS GRAVES EN AUTOMOBILE



Assurances dommages

Bulletin de participation sur www.caritat.fr



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, chargés d'études, gestionnaires, régleurs des sinistres corporels automobiles graves...des sociétés d'assurance et de réassurance, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

S'initier à l'évaluation des préjudices corporels graves et appliquer les clauses du traité de réassurance.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les contours de la notion de réparation intégrale.

Identifier le processus d'indemnisation.

Évaluer les postes de préjudices corporels graves d'une victime.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par des exposés synthétiques et des illustrations, ainsi que la présentation d'actualités législatives et jurisprudentielles et des échanges sur des cas pratiques.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances techniques de base de la RC automobile et de l'assurance RC automobile.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Les bases de l'indemnisation des préjudices corporels graves

- Identifier les victimes de dommages corporels graves
- Comprendre les enjeux de l'expertise médicale
- Identifier les postes de préjudices indemnifiables des victimes directes
- Calculer les principaux postes de préjudices
- Déterminer les modalités d'indemnisation : rentes ou capital
- Imputer le recours des tiers payeurs en droit commun
- Maîtriser les clauses de rentes des traités de réassurance : clause de rachat/clause de suivi de rentes
- Découvrir les enjeux de la prise en charge de la revalorisation des rentes

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Sylvie CHANH,

Directrice Juridique, Sinistres et Services à Arundo Re.



La formation en pratique...

Quand et où ?

6 novembre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 00
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 980 €

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formatrice excellente : le discours est clair, précis et adapté à mon niveau. Les sujets abordés ont couvert un périmètre étendu. Bon support de travail. »

JAK, Actuaire et Solvabilité & Actuariat Expert Réassurance – PACIFICA

« Sujet très intéressant, bonne pédagogie de la formatrice, programme bien respecté, très bon échange. »

JP, Actuaire certifié et Responsable Flotte automobile – GROUPAMA

« Très pédagogique et structuré. Bon cas pratique en relation avec le contenu, bons supports ! »

LB, Gestionnaire sinistre corporel – ADMIRAL GROUP